

Sommaire



- 2 Mot de bienvenue
- 3 Le fleuve Saint-Jean, au-delà des frontières
- 4 Pourquoi rédiger un *Plan directeur de l'eau* ?
- 5 Retour sur les dernières consultations publiques
Progression du PACES en Chaudière-Appalaches
- 6 Formation sur le contrôle de l'érosion en voirie municipale



- 7 Une halte riveraine modèle au lac Témiscouata
Nouveau: l'achat groupé d'arbustes adaptés aux rives
- 8 Des lacs, des rivières... et un pipeline !
- 9 Un nouvel intrus dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean
- 10 Résultats d'analyses du Réseau-Rivières



Mot de bienvenue

Nous sommes fiers de vous présenter la première édition du bulletin saisonnier de l'*Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ)*, responsable de la gestion intégrée de l'eau et des écosystèmes aquatiques pour la portion québécoise du bassin versant du fleuve Saint-Jean. Ce bulletin qui sera publié quatre fois par année vise à renseigner sur l'état des lacs et cours d'eau, les problématiques auxquels ils font face et les solutions mises de l'avant ou envisagées.

Le fleuve Saint-Jean a la particularité d'être partagé entre 3 territoires soit le Maine, le Nouveau-Brunswick et le Québec, ce qui en fait un bassin versant très diversifié autant d'un point de vue culturel qu'écologique. Une belle occasion de découvrir cette diversité et de rapprocher les cultures sera lors de la 2^e édition du Sommet sur le fleuve Saint-Jean (date et programmation à venir) qui se tiendra sur trois jours dans le Haut-Madawaska et le Témiscouata dans le cadre du Congrès mondial acadien (CMA) en août prochain.

Suite à une démarche d'acquisition de connaissances, d'analyse et de consultation nous déposerons au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs le *Plan directeur de l'eau*, document qui encadrera le « comment » améliorer ou maintenir la qualité de l'eau et l'intégrité des écosystèmes.

Comme vous êtes nos yeux sur les lacs et rivières, n'hésitez pas à nous communiquer observations, préoccupations ou questionnements.

Au plaisir de faire connaissance et de travailler ensemble pour léguer un bassin versant en pleine santé.

Michel Grégoire, directeur

Yves Marquis, président



Les cascades Sutherland dans le [parc national du Lac-Témiscouata](#) se trouvent dans le sous-bassin de la rivière Ashbérish et du ruisseau Sutherland.

Le fleuve Saint-Jean, au-delà des frontières

Peu de Québécois connaissent le fleuve Saint-Jean malgré qu'il soit l'un des plus importants cours d'eau de la côte Est de l'Amérique du Nord. Sur le versant sud des Appalaches au Bas-Saint-Laurent et en Chaudière-Appalaches, les lacs et cours d'eau ne s'écoulent pas vers le Saint-Laurent, artère principale du Québec, mais plutôt vers nos voisins du Sud et de l'Est. En fait, au Québec on devrait parler de « la portion québécoise » du bassin versant du fleuve Saint-Jean, car dans son intégralité ce dernier est partagé entre le Québec, le Maine et le Nouveau-Brunswick. C'est d'ailleurs au Nouveau-Brunswick qu'il prend toute l'ampleur d'un fleuve. Malgré une occupation humaine éparse et la proximité de grands centres urbains, ce cours d'eau demeure très sauvage et forestier dans sa partie amont.



Le bassin versant du fleuve Saint-Jean dans son ensemble; 13% au Québec (territoire de l'OBVFSJ), 37% au Maine (États-Unis) et 50% au Nouveau-Brunswick. [Cliquer sur la carte pour l'agrandir.](#)

«...un bassin versant partagé entre le Québec, le Maine et le Nouveau-Brunswick»

En septembre dernier, la portion néo-brunswickoise du fleuve Saint-Jean s'est vue décerner le titre de *rivière du patrimoine canadien* rejoignant ainsi trente-sept autres rivières reconnues pour leur patrimoine naturel, culturel et récréatif exceptionnel. Aussi, depuis septembre 2013, la fondation WWF (Fond mondial pour la nature) a mis en ligne le « *bilan de santé des cours d'eau* » qui se veut un outil d'information sur l'état des rivières canadiennes. Le fleuve Saint-Jean fait partie des premières sept rivières évaluées dans ce bilan. Vous constaterez qu'il reste encore beaucoup de conciliation d'informations à faire entre nos organisations respectives pour exprimer une image générale de ce fleuve partagé.



Les Chutes Réversibles (Reversing Falls) à Saint-John, Nouveau-Brunswick.

En 2014 aura lieu la 2^e édition du *Sommet sur le fleuve Saint-Jean* une très belle occasion justement de tisser des liens entre les intervenants des trois territoires pour solidifier une vision globale et visant le long terme. Les dates et lieux du sommet seront connus plus tard cet automne. Ne manquez pas ce rendez-vous annuel!

Pour plus d'informations :

Réseau des rivières du patrimoine canadien : www.chrs.ca

Bilan de santé des cours d'eau : www.wwf.ca/ft (Onglets: Conservation / eau douce / bilan de santé)

Pourquoi rédiger un *Plan directeur de l'eau*?

La rédaction d'un *Plan directeur de l'eau* (PDE) permet aux organismes de bassin versant (OBV) de rassembler l'information nécessaire à la compréhension des différents problèmes liés à l'eau rencontrés au sein du bassin versant considéré. En effet, il repose sur un portrait environnemental, économique et social du bassin versant suivi d'un diagnostic. Cette étape permet faire ressortir les différents problèmes liés à l'eau, d'identifier leurs causes et de les rattacher aux enjeux suivants : la quantité d'eau, sa qualité, son accessibilité, la sécurité liée à son utilisation, son rôle au sein des écosystèmes, ainsi que son empreinte culturelle.

Cette analyse du bassin versant, combinée à des séances d'information et de consultation, permet aux acteurs de l'eau de prioriser les problèmes et ainsi de déterminer les orientations à suivre et les objectifs à atteindre. C'est donc à travers ce document que l'OBV du fleuve Saint-Jean pourra exprimer la vision des acteurs de l'eau quant au devenir du bassin versant et choisir les actions à mettre en place sur le court, le moyen et le long terme.

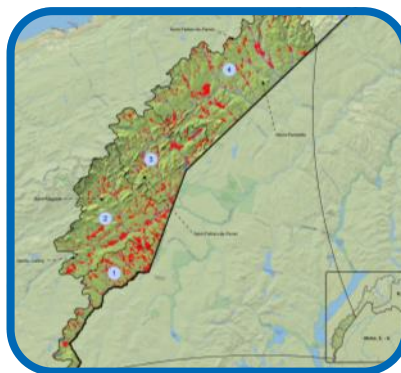


« choisir les actions à mettre en place à court, moyen et long terme »

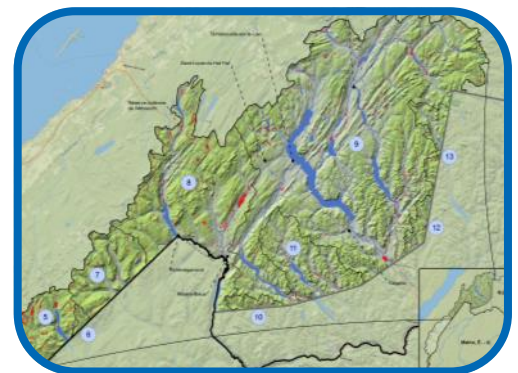


Le territoire de l'OBV du fleuve St-Jean, qui s'étend sur environ 7000 km², est représenté en vert foncé sur la carte

Concernant la portion québécoise du bassin versant du fleuve Saint-Jean, une liste de quatorze problèmes a été élaborée. L'OBV a choisi d'étudier séparément la zone Nord-Est de son bassin versant, caractérisée par des vallées d'origine glaciaire et des lacs de villégiature et la zone Sud-Ouest, caractérisée par de nombreuses rivières et des milieux humides. Suite à une série de séances d'information et de consultation dans la zone Nord-Est, la priorisation de ces problèmes et l'élaboration des orientations et des objectifs à atteindre a été effectuée. Des consultations publiques ont également eu lieu dans la zone Sud-Ouest durant l'été. La remise du Plan directeur de l'eau au MDDEFP se fera à l'hiver 2014.



La zone Sud-Ouest fait partie de la région de la Chaudière-Appalaches alors que la zone Nord-Est fait partie de la région du Bas Saint-Laurent (cliquer pour agrandir)



En savoir plus: La gestion intégrée de l'eau par bassin versant, <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/#gestion>

Retour sur les dernières consultations publiques

Afin de présenter l'état des connaissances spécifiques à chaque sous-bassin versant, l'équipe de l'OBV du fleuve St-Jean est allée à la rencontre des gens à quatre reprises durant l'été. De plus, il était primordial de donner la parole aux différents acteurs de l'eau afin de valider et de bonifier les données qui seront comprises dans le *Plan directeur de l'eau (PDE)*.

La première consultation se déroulait à Mont-Carmel à la fin juillet et portait sur l'état de l'eau du sous-bassin de la rivière Chimenticook, qui se déverse dans le lac de l'Est. Trois semaines plus tard, la région de la rivière Daaquam et de la rivière Saint-Jean-Sud-Ouest, située à l'extrême-ouest du territoire de l'OBVFSJ, était analysée sous différents aspects. Le lendemain, les gens ayant à cœur la santé de la rivière Noire-Nord-Ouest participaient à une soirée semblable où ils pouvaient faire part de leurs observations en passant d'une table de discussion à l'autre. Finalement, c'était au tour des citoyens et élus de l'Islet-Sud de participer à une soirée interactive consacrée à l'eau et aux écosystèmes du sous-bassin de la Grande rivière Noire.



Début de la soirée avec une présentation du sous-bassin versant.



En deuxième partie, des tables de discussion sous le principe du forum ouvert

Chaque consultation aura permis de relever de nouveaux enjeux et de confirmer la présence des problématiques déjà connues dans ces sous-bassins. Il est maintenant possible de lire le contenu bonifié des présentations qui ont été montrées durant les consultations publiques sur le site internet de l'OBVFSJ sous l'onglet Documentation / Consultations publiques.

Accès direct aux présentations: obvfleuestjean.com/consultations-publiques

Progression du PACES en Chaudière-Appalaches

Le *Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines*

(PACES) en Chaudière-Appalaches a été lancé en novembre 2012 et est dirigé par l'*Institut national de recherche scientifique (INRS)*. Il a pour but de connaître la quantité et la qualité de l'eau souterraine, essentielle pour les communautés de la région, afin d'en assurer une gestion durable et de la protéger. Des travaux terrains ont été menés durant l'été dans la zone Sud-Ouest de l'OBVFSJ à l'aide d'un piézocône, d'un système de sondage par rotoperçusion et de foreuses conventionnelles. Ces travaux permettront de connaître la composition chimique des réserves d'eaux souterraines et leurs sources de pollution potentielles. De plus, nous en saurons davantage sur la dynamique d'écoulement régional et sur la taille des aquifères (réserves d'eaux souterraines). Cet automne, les données seront compilées et analysées et les cartes hydrogéologiques produites pourront servir aux 9 organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches.



Un système de sondage utilisé sur le terrain

Formation sur le contrôle de l'érosion en voirie municipale

Au printemps dernier, des employés municipaux et des entrepreneurs du Témiscouata ont assisté à la formation «Gérer les fossés, une nécessité écologique et économique» donnée par Jean-Claude Thibault et Jean-François Martel de l'organisme *le RAPPEL*.

Durant l'avant-midi, les 12 participants ont reçu des notions générales sur l'érosion des fossés. Par la suite, les formateurs ont abordé dix techniques pour la saine gestion des fossés, comme le tiers inférieur, le seuil de rétention ou encore l'enrochement, pour ne nommer que celles-ci. Les critères de sélection des méthodes ainsi que lieux de leurs application ont été expliqués aux participants.

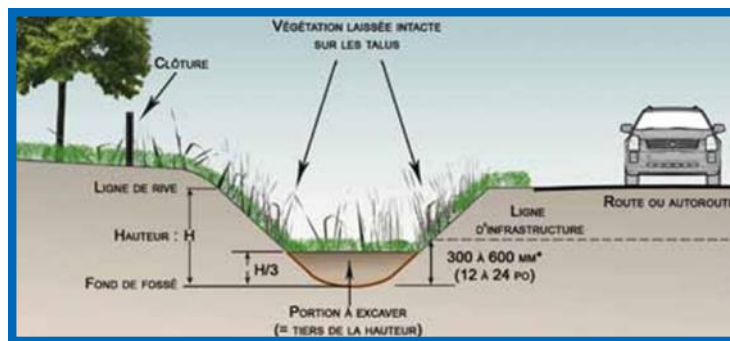
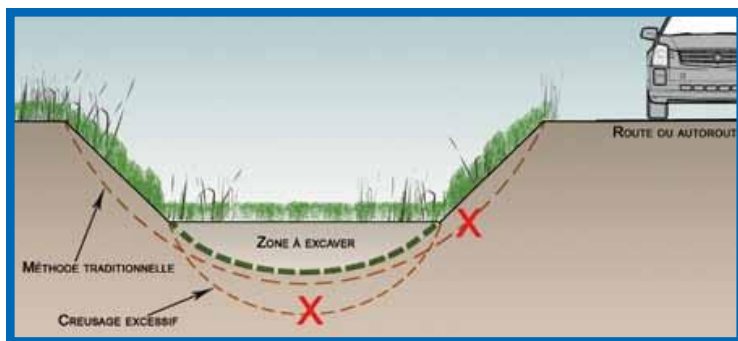


Saviez-vous que...

... l'érosion des fossés routiers, agricoles et forestiers entraîne vers nos plans d'eau des tonnes de sédiments et de phosphore qui nuisent à la qualité de l'eau et qui nourrissent les algues et les plantes aquatiques? En stabilisant les fossés, on réduit la quantité de sédiments dans nos cours d'eau. De plus, il y a aussi un gain économique à bien gérer nos fossés. En effet, l'une des méthodes d'entretien des fossés développées par le RAPPEL et qui est maintenant devenue une norme au Ministère des Transports du Québec permet de réduire de 60% le coût d'entretien des fossés.

Par la suite, le groupe est allé sur le terrain afin d'étudier des cas concrets où les participants étaient invités à diagnostiquer les problèmes et à trouver des solutions en appliquant l'une des techniques apprises durant l'avant-midi.

Suite au succès de cette journée, les MRC de Montmagny, l'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup ont démontré de l'intérêt pour la tenue de formations sur leur territoire. Si votre entreprise ou votre municipalité souhaite faire partie du prochain groupe, contactez-nous le plus tôt possible.



Extrait des fiches de gestion environnementale des fossés disponibles sur le [site internet de la MRC Brome-Missisquoi](http://www.mrcbrome-missisquoi.com)

Une halte riveraine modèle au lac Témiscouata



Cet été, plusieurs personnes ont remarqué une transformation aux abords du lac Témiscouata dans le secteur de la marina de Notre-Dame-du-Lac. Grâce au soutien de ses partenaires et à la présence de bénévoles, l'OBV du fleuve Saint-Jean a pu débiter les travaux terrain de la future halte riveraine modèle.

La halte riveraine modèle permettra de faire croître l'intérêt pour la protection des lacs. En effet, une bande riveraine aide à freiner l'érosion des rives, en plus d'agir comme barrière aux sédiments qui autrement aboutiraient dans l'eau. Il s'agit d'une façon concrète de lutter contre l'accroissement des algues et des plantes aquatiques. Le terrain choisi a été végétalisé avec des arbustes et des plantes herbacées résistant aux rigueurs du climat local.

À terme, le site représentera un terrain riverain modèle avec un gazébo de sensibilisation, une bande riveraine végétalisée et un sentier selon les normes suggérées. Des panneaux d'interprétation seront installés pour décrire les arbustes riverains et les techniques d'aménagement de sentiers. Des plaquettes d'identification permettront aux visiteurs de reconnaître les végétaux recommandés.

La halte riveraine modèle se situe tout près de la marina du quartier Notre-Dame-du-Lac

Tout savoir sur l'aménagement d'une bande riveraine: banderiveraine.org



Nouveau : l'achat groupé d'arbustes adaptés aux rives

Depuis cette année, l'OBV propose aux riverains la possibilité de se procurer des végétaux à bas prix à travers un groupe d'achat d'arbustes. Cette opportunité est offerte aux propriétaires d'un terrain bordant un lac ou une rivière situés dans le bassin versant. À l'automne 2012, dix espèces étaient offertes soit 8 arbustes, 1 herbacée et 1 plante grimpante. Au printemps 2013, plus de 1000 plants furent livrés à 56 propriétaires riverains. Tous les végétaux proposés sont adaptés aux rives et au climat de la région. L'OBV vise à offrir des espèces indigènes, c'est-à-dire des plantes naturelles à la région, bien adaptées au sol et au climat et demandant très peu de soins.



L'achat groupé permet aux gens d'économiser de l'argent!

«Tous les végétaux proposés sont adaptés aux rives et au climat de la région»



Les plants conviennent au climat québécois

Cette année, l'emphase a été mise sur trois plans d'eau soit les lacs Pohénégamook, Long et Témiscouata car ils avaient été touchés par des épisodes de cyanobactéries par les années passées. La mise sur pied de ce programme a été possible grâce au financement accordé par le programme «Opération Bleu-Vert» du ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs (MDDEFP). L'OBV du fleuve Saint-Jean espère étendre sa distribution d'arbustes à plus de riverains dès l'année prochaine. Si votre association de lac ou votre municipalité est intéressée à former un groupe pour l'achat d'arbustes, contactez-nous.

Des lacs, des rivières... et un pipeline!

En juillet dernier, l'entreprise TransCanada a annoncé son intention d'acheminer par pipeline 1,1 million de barils de pétrole par jour en provenance de l'Alberta et la Saskatchewan jusqu'aux raffineries de l'Est. Ce pipeline traverserait le bassin versant du fleuve Saint-Jean sur approximativement 400 kilomètres de Saint-Athanase au Témiscouata jusqu'à Saint-John au Nouveau-Brunswick où il serait raffiné. L'avènement de ce projet titanesque d'infrastructure apporte son lot de questions relativement à ses impacts anticipés et probables pour les lacs, cours d'eau et écosystèmes aquatiques du bassin versant.



Au niveau local, il s'agit de connaître le niveau de risque par rapport à un bris de conduite qui pourrait donner lieu à un déversement de dizaines de milliers de barils de pétrole lourd dilué dans jusqu'à 40% de produits toxiques. Bien que TransCanada affirme que l'oléoduc sera neuf dans cette partie-ci et avancé d'un point de vue technologique, n'en demeure pas moins que le risque de bris sera là et que son utilisation est prévue pour plusieurs décennies. Les lacs et cours d'eau du bassin versant du fleuve Saint-Jean font la fierté des citoyens et dans bien des localités, sont au cœur de l'économie et de l'appartenance.

Au niveau global l'oléoduc pavera la voie à d'importantes augmentations des émissions de gaz à effet de serre. L'oléoduc transportera du pétrole de l'ouest, c'est-à-dire principalement issu des sables bitumineux. Selon les plus grandes organisations environnementales américaines telles Sierra club, Pembina Institute et Fondation David Suzuki, l'extraction du pétrole issu des sables bitumineux génère de très importantes quantités de gaz à effet de serre¹ identifié par les plus grands experts du climat comme principal responsable du réchauffement global que nous vivons. Ce pipeline permettra une expansion très importante du chantier des sables bitumineux. L'Agence Internationale de l'Énergie avertit

que pour contenir le réchauffement de la planète sous la barre de 2°C et augmenter nos chances d'éviter un dérèglement climatique hors contrôle, les deux tiers des réserves d'hydrocarbures prouvées doivent demeurer inexploitées². Si tous les projets d'expansions se concrétisent, les émissions reliées à l'industrie des sables bitumineux s'aggraveront de beaucoup³.

En quoi tout ça est-il relié à nous?

«un projet comportant des risques au niveau local et global»

Nous partageons tous un seul et même habitat fragile et en équilibre. Selon le *Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat* (GIEC), notre planète se dirige vers un réchauffement de 0,3 à 4,8 °C d'ici 2100. Ici, chez nous, et en termes de gestion de l'eau et d'écosystèmes aquatiques, ce réchauffement veut dire une détérioration des habitats pour la truite et le touladi, plus d'épisodes de cyanobactéries⁴, plus de plantes aquatiques indésirables et d'algues visqueuses dans nos lacs et rivières, une augmentation de la fréquence et l'intensité des événements extrêmes tels les sécheresses et les inondations et ce qu'ils engendrent comme impacts sur nos vies.

Dans l'analyse des conséquences environnementales du projet d'oléoduc Énergie Est, si nous ne considérons pas les impacts sur les émissions de gaz à effet de serre de la production et la combustion du pétrole qui circulera dans le pipeline, nous passons à côté de l'essentiel.

Pour une eau fraîche de qualité, des rivières à truites et des lacs baignables pour des générations, il n'y a qu'un choix, c'est celui des énergies renouvelables et propres.

Michel Grégoire, directeur

1) Rapport : FAIL how the Keystone XL tar sands pipeline flunks the climate test, sierraclub.org

2) Rapport: World Energy Outlook 2012, Agence internationale de l'énergie

3) Note : Projet d'oléoduc de sables bitumineux «Ligne 9B» : le Québec à l'heure des choix, www.iris-recherche.gc.ca

4) Rapport: Toxic algae, coming soon to a lake near you? P. 4 www.nwf.org

Un nouvel intrus dans le bassin versant du fleuve St-Jean

Sans le savoir, vous connaissez probablement déjà le roseau commun (*phragmites australis* en latin). Présente dans la majorité des fossés d'autoroutes du sud du Québec, cette graminée domine les bords de l'autoroute 20 entre Montréal et La Pocatière. C'est une plante exotique envahissante qui se propage abondamment au Québec depuis les années 1960.

Dans la zone Bas-Saint-Laurent du bassin versant du fleuve Saint-Jean, il a commencé à faire son apparition depuis quelques années seulement. On le retrouve en petites et moyennes colonies dans des fossés, entre autres le long des routes 185 et 232, dans quelques marais et aménagements paysagers de particuliers ainsi que sur les rives de la rivière Touladi à même le Parc national du Lac Témiscouata.



Le Roseau commun peut atteindre 3 mètres de haut



La plante s'implante surtout sur les sols laissés à nu

Le roseau commun est problématique car lorsqu'il s'installe, il prend la place de toutes les autres plantes naturelles à l'endroit et se répand sur de grandes surfaces. Sa densité au mètre carré peut atteindre 200 tiges. Il modifie la structure de notre paysage et l'habitat des animaux sauvages. Aussi, il réduit la biodiversité végétale ainsi que la disponibilité de la nourriture pour la faune. Plante extrêmement compétitive, elle se reproduit surtout par rhizome (genre de racines sous terre), mais peut aussi se propager par graine. Elle s'implante particulièrement sur les sols laissés sans végétation (comme les fossés récemment excavés et les chantiers de construction) et les milieux humides.

Dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean, il est encore possible de restreindre l'envahissement du territoire par le roseau commun. Il suffit de mettre en place, grâce à une concertation des acteurs concernés, des mesures de contrôle assez simples, mais rigoureuses. Nous pourrions alors préserver la richesse et l'intégrité de nos milieux naturels et ainsi participer à la préservation de nos écosystèmes.

« le roseau commun peut encore être contrôlé dans notre bassin versant »

Ce qui est d'autant plus préoccupant c'est qu'elle est pratiquement absente du bassin versant du fleuve Saint-Jean dans son ensemble en incluant le Maine et le Nouveau-Brunswick. Sa présence dans l'axe de la route 185 et sur les rives des tributaires de la rivière Madawaska, pourrait devenir une porte d'entrée menant à sa dispersion dans l'immense bassin du Saint-Jean. Cette introduction provoquerait d'importantes pertes d'un point de vue de l'intégrité écologique du système. En fait c'est comme remplacer un milieu riche en diversité biologique par une monoculture d'une plante inconnue par la faune locale.

Si vous apercevez cette plante dans le bassin versant, contactez-nous!



Consultez le dossier complet sur le roseau commun sur notre site internet au www.obvfleuestjean.com (onglet *Documentation*)

Résultats d'analyses du Réseau-rivières

Le Réseau-rivières est un programme mis en place par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) en 1979. Il vise à mieux connaître la qualité de l'eau des rivières du Québec afin de cibler les problématiques. Dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean, il reposait jusqu'à récemment sur deux stations situées sur les rivières Madawaska et Cabano qui sont échantillonnées respectivement depuis 1979 et 1995.

Chaque mois, des échantillons d'eau sont prélevés puis envoyés au MDDEFP pour une analyse en laboratoire. Les paramètres mesurés, d'ordre biologique, physique et chimique permettent de calculer un indice de qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP). Récemment, de nouvelles stations se sont ajoutées : Une deuxième station permanente sur la rivière Cabano depuis 2011 ainsi qu'une station pour trois ans sur la rivière Daaquam.



Prise d'échantillons d'eau



La qualité de l'eau de la rivière Cabano est analysée mensuellement.

« Les rivières Cabano, Madawaska, Daaquam, Noire-Nord-Ouest et Touladi sont échantillonnées à chaque mois »

Dans l'ensemble, les résultats obtenus révèlent une bonne qualité de l'eau, permettant tous les usages y compris la baignade. Notons cependant que la rivière Cabano montre une augmentation de sa concentration en coliformes fécaux entre 1999 et 2008 mais une diminution de sa concentration en nitrites et nitrates. Pour sa part, la rivière Madawaska présente une réduction de sa concentration en phosphore total. Les concentrations en azote ammoniacal, en matières en suspension ainsi qu'en chlorophylle a semblent stables dans les deux rivières. Les rivières Daaquam et Noire-Nord-Ouest ont démontré des teneurs dépassant les seuils recommandés en coliformes fécaux, les autres paramètres démontrant d'excellents résultats. Les résultats pour la rivière Touladi seront disponibles à l'hiver 2014.

En savoir plus: [Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec 1999-2008](#) du MDDEFP

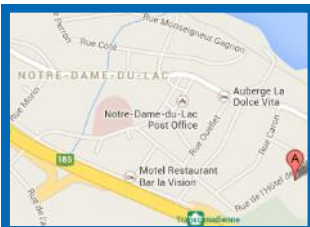
Contactez-nous!



Michel Grégoire
Directeur

Anne Allard-Duchêne
Coordonnatrice au Plan directeur de l'eau

Yan Marceau
Coordonnateur aux communications



OBV du fleuve Saint-Jean
3, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 301
Témiscouata-sur-le-Lac (Qc) G0L 1X0
Tél.: 418-899-0909 Fax: 418-899-1919
administration@obvfleuestjean.com
www.obvfleuestjean.com

Vous aimeriez être membre de l'OBV du fleuve Saint-Jean?

Les membres peuvent être des citoyens, des organismes, des municipalités, des entreprises et des associations qui ont un intérêt ou des responsabilités en lien avec la gestion de l'eau et des ressources aquatiques. L'adhésion est gratuite!

(Vous pouvez aussi remplir le formulaire en ligne disponible [sur notre site internet](#))

Prénom: _____ Nom: _____
Organisation: _____ Fonction: _____
Adresse: _____ Municipalité: _____
Code postal: _____
Téléphone: _____ Courriel: _____

Suivez nous sur  et 



Le bassin versant du fleuve Saint-Jean dans son ensemble = 55 000 km²
Territoire de l'OBV du fleuve Saint-Jean (portion québécoise) = 7 000 km²

(Cliquez sur la carte pour retourner à l'article)





